



Appel à contribution pour ouvrage collectif

Les paradoxes du fait urbain. Définitions, représentations et création linguistique

Sous la Direction de :

Pr. Ammara Bekkouche, CRASC, Algérie.

Ce projet de publication est motivé par la problématique de la conception urbanistique qui a donné lieu à une série de paradoxes dont les caractéristiques font l'objet de cette recherche. Il s'agit de les définir à partir des pratiques urbanistiques, des représentations sociales et de la formation des mots qui leur donnent sens. Dans cette optique, la recherche se limite aux théories développées par l'urbanisme moderne (fin 19ème- début 20ème siècle) qui de nos jours suscite la critique de ses applications sans considération du contexte culturel.

En ayant pour synonyme « antinomie », le paradoxe exprime une idée ou un fait « contraire au sens commun » qui paraît défier la logique parce-qu'il présente des aspects contradictoires. Ils concernent notamment les préceptes générant de nouveaux paradigmes qui se ramifient en paradoxes dans divers champs disciplinaires en lien avec l'écologie urbaine. Progressivement, s'impose la transdisciplinarité entre différents champs relatifs à la composante végétale en tant qu'élément transversal à l'architecture et l'urbanisme, l'urbain et le rural. Le questionnement sur les paradoxes en milieu urbain, consiste à conjecturer leur identification à travers les incertitudes des pratiques urbanistiques en tant que signes de subjectivité dans la démarche planificatrice. Après avoir conçu des instruments visant à orienter et organiser l'aménagement de l'espace urbain, cette démarche rencontre souvent des singularités imprévues quelquefois paradoxales invitant à la redéfinition des concepts et des méthodes instaurées. Au-delà de leur caractère d'exception, ces situations mettent l'accent sur les clivages à devoir considérer sous le signe du bon sens, notamment quand ils concernent des « biens communs » tels que l'eau et la terre.

Outre les domaines relatifs à la dimension environnementale, est née l'idée d'extrapoler certaines qualifications du paradoxe sous-jacent aux équivoques que nous renvoie l'évolution des pratiques urbanistiques dans le processus d'aménagement urbain. En ce sens, un des objectifs de ce projet est d'élaborer un recueil (forme à spécifier au cours du projet) visant à contribuer à la réflexion où le paradoxe est à considérer comme un « indicateur de subjectivité » en urbanisme et où « la réalité ... est trajective » (Berque, 1986).

L'identification des paradoxes rapportés à la relation urbain/rural dans le contexte algérien, illustre les particularités des processus d'aménagement articulés à différentes périodes d'anthropisation du territoire intégrant le concept de « milieu ». Dialoguer sur la base

de la confrontation des idées et des intérêts respectifs, tel est le credo interactif du paradoxe à considérer davantage comme un outil, voire un atout. Cette hypothèse dépend des acteurs directement et indirectement impliqués dans la conception des procédures de la planification urbaine. D'emblée, le paradoxe est au centre de cette complexité donnant lieu à des pluralités contextuelles qui se distinguent par leur situation géographique et culturelle.

Bibliographie :

- Bekkouche, A. (2019). *Cultiver l'urbain, où résident les paradoxes ? Réflexion mésologique*. Ed. Crasc.
- Bekkouche, A. (2018). *Incertitude et planification des espaces verts urbains: peut-on en renforcer la résilience?*. In « Action et incertitude » S/D Marc-Henry Soulet, Institut d'Etudes Avancées de Nantes.
- Bekkouche, A. (2016). *Les espaces verts urbains : participation citoyenne et urbanisme écologique*. In : *Revue Perspectives 15, RFIEA*. p.15-16.
- Bachimon, P. (2014). « *Paradoxaux friches urbaines* ». In *L'information géographique*, 2, Vol.78. p.42-61.
- Fayard, P., Blondeau, E. (2014). *La force du paradoxe. En faire une stratégie?* Hors collection, Dunod.
- Oliver, J-L. (2013). *Eau et Ethique*. In : Académie de l'Eau. academie-eau.org.
- Rouadjia, A. (2017). *Le paradoxe de la gestion des espaces verts : entre volonté de maîtrise et laissez-faire*. *Vertigo - la revue électronique en sciences de l'environnement*, Hors-série 28. <https://journals.openedition.org/vertigo/18338>**
- Bekkouche, A. (2014). *L'écologie urbaine en gage de qualité des espaces verts ?*. In : Architecture, Paysage, Urbanisme. Pour quelle qualité de vie ? : Editions CRASC/DGRSDT, Algérie, p. 341-458.
- Belguidoum, S. et Mouaziz N. (2010). *L'urbain informel et les paradoxes de la ville algérienne : politiques urbaines et légitimité sociale*. In : *Espaces et sociétés*, vol. 143, 3, p. 101-116.
- Bekkouche, A. (2007). *L'eau et les espaces verts en territoires méditerranéens. Réflexion sur le cas d'Oran*. Communication présentée au Colloque : *Eau, Ville et Environnement*. Université des Sciences et de la Technologie d'Oran/ Centre de Recherche en Anthropologie Sociale et Culturelle-Oran/Université de Franche Comté : Editions ANDRU-CRASC. p.143-154.

Biographie du coordonnateur :

Ammara Bekkouche est Architecte et urbaniste, chercheure-associée au Centre de Recherche Sociales et Culturelle (CRASC), Algérie.

Domaines d'intérêt : - Problématique de l'urbanisme écologique à travers ses enjeux et limites environnementaux. Elle se fonde sur les critiques de l'urbanisme moderne, concernant l'aménagement consuméristes face à la réalité de l'anthropocène.

- Les relations qui structurent le processus d'aménagement urbain, en particulier le rôle de la nature végétale en ville et la gestion des ressources attenantes (humaines, la terre, l'eau,...). Elles se rattachent notamment à des questions relatives à l'organisation de l'implication sociale pour contrer les phénomènes de la pollution à travers diverses actions participatives (recyclage, jardinage, transmission de savoir pratique,...).

Calendrier et conditions de participation

- Les résumés des contributions en langue arabe, française ou anglaise, ainsi qu'un CV restreint doivent être envoyés à l'adresse suivante : **faiturbain@gmail.com** au plus tard : **30 juin 2021**
- Réponse aux auteurs : **10 juillet 2021**
- Dernier délai pour la réception des contributions : **30 août 2021**
- Le volume de chaque contribution doit être entre 40 000 et 60 000 signes (espace compris), police times new romans : taille de texte 11, le titre 12.
- Les notes de bas de page : 9 times new romans en respectant les normes APA
- Les ouvrages sont soumis au Comité de lecture des publications du CRASC.